

Conseil des droits de l'homme  
22<sup>ème</sup> session, 25 février – 22 mars 2013

6. Examen périodique universel

Suisse

Déclaration de la Coalition des ONG suisses pour l'Examen périodique universel de la Suisse.

Monsieur le Président,

La Coalition des ONG suisses pour l'Examen périodique universel<sup>i</sup> exprime sa satisfaction vis-à-vis de la manière dont la Suisse a mené la procédure de l'EPU. Les Cantons ont été largement consultés, ce qui est de bonne augure pour le suivi des recommandations dès lors qu'ils seront, la plupart du temps, confrontés à leur mise en œuvre.

La société civile, par le biais de la Coalition a également été impliquée dans la procédure et a pu régulièrement exprimer ses positions, ce qui doit être souligné comme un exemple de bonne pratique. Enfin la Coalition salue le format utile sous lequel la Suisse a présenté ses réponses aux recommandations, ainsi que la clarté des informations qui y figurent.

Le 29 octobre 2012, 140 recommandations ont été adressées à la Suisse pour améliorer sa politique des droits humains. La Coalition regrette à ce propos l'absence quasi totale de recommandations portant sur le domaine de l'asile et de la migration pourtant problématique sous l'angle des droits humains.

Pour ce qui concerne les aspects positifs du contenu de l'Examen, la Coalition est satisfaite de voir que près de la moitié des recommandations qu'elle avait elle-même formulées ont été endossées par les Etats.

Nous saluons plus particulièrement le fait que la Suisse ait accepté toutes les recommandations liées à la création d'une Institution nationale des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris<sup>ii</sup>, ce qui correspond à une exigence de longue date de la société civile suisse.

Nous saluons également l'acceptation d'une recommandation demandant la mise en place d'un programme d'action contre la discrimination raciale<sup>iii</sup> ainsi que plusieurs recommandations demandant une meilleure protection des victimes de la traite<sup>iv</sup>.

Monsieur le Président,

Nous regrettons par contre qu'un grand nombre de recommandations touchant aux questions liées aux discriminations aient été rejetées, nous craignons que ceci ne soit interprété comme un signe négatif et que les discriminations dont sont victimes des membres de nombreux groupes de population ne se perpétuent dans le futur.

La Coalition des ONG regrette également que le seul obstacle à l'acceptation de plusieurs recommandations, semble être un simple manque de volonté ou de courage politique. Cela nous paraît être le cas pour le refus de créer des mécanismes de plainte indépendants dans les cas de violences policières<sup>v</sup>, pour le refus d'ériger la torture au titre d'infraction pénale<sup>vi</sup> ou encore pour celui de prendre des mesures pour que les détenu·e·s mineur·e·s soient systématiquement séparé·e·s des détenu·e·s adultes<sup>vii</sup>. Nous invitons vivement le gouvernement suisse à réviser ses décisions sur ces points.

La Coalition des ONG a par ailleurs pris note du refus du gouvernement suisse d'entrer en matière sur la question de la justiciabilité des droits économiques sociaux et culturels notamment en refusant de

s'engager à ratifier le Protocole facultatif au Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels<sup>viii</sup>.

La Coalition des ONG va maintenant suivre avec intérêt la mise en œuvre des recommandations acceptées et offrira là où elle le pourra un soutien aux autorités en espérant ainsi contribuer à une amélioration de la situation générale des droits humains en Suisse.

\*\*\*\*\*

---

<sup>i</sup>ACAT, Alliance Sud, Amnesty International, Section suisse, ask Arbeitsgruppe Schweiz-Kolumbien, Association mondiale pour l'Ecole instrument de paix, EIP, Association pour la prévention de la torture apt, Augenauf Zürich, AvenirSocial, Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers, cfd : L'ONG féministe pour la paix, Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix CIFEDHOP, CODAP, Communauté Baha'i de Suisse, Conseil suisse pour la paix, Déclaration de Berne, DB, DeutschSchweizer PEN Zentrum, Egalité Handicap, EPER, Entraide protestante suisse, Famille arc-en-ciel, Fédération genevoise de coopération, FIAN Suisse, FIZ Fachstelle Frauenhandel und Frauenmigration, Groupe de travail Tourisme et Développement, humanrights.ch – MERS, IGA SOS Racisme, Incomindios Schweiz, Juristes démocrates de Suisse, Commission internationale des juristes, Section suisse, Ligue Suisse des Droits de l'Homme, NCBI Suisse, Coordination post Beijing des ONG suisses, Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers, ODAE, Organisation Mondiale Contre la Torture, OMCT, Organisation suisse d'aide aux réfugiés, OSAR, Organisation suisse des lesbiennes, LOS, Pink Cross, Réseau suisse des droits de l'enfant, Sans-Papiers Anlaufstelle Zürich, SPAZ, Schweiz. Beobachtungsstelle für Ausländer- und Asylrecht, SBAA, Santé sexuelle suisse, Service Social International, Société pour les peuples menacés, Solidarité sans frontières, Sosf, Syndicat des services publics, SSP, Terre des Femmes, Transgender Network Switzerland RGNS, Zwischengeschlecht.org

<sup>ii</sup> A/HRC/22/11, rec.123.17 à 123.22

<sup>iii</sup> A/HRC/22/11, rec. 123.32

<sup>iv</sup> A/HRC/22/11, rec. 123.66 à 123.69

<sup>v</sup> A/HRC/22/11, rec.123.45

<sup>vi</sup> A/HRC/22/11, rec. 123.16

<sup>vii</sup> A/HRC/22/11, rec. 12379 et 80

<sup>viii</sup> A/HRC/22/11, rec. 123.2